



COMMUNIQUÉ

Embargo jusqu'au 5 octobre 2007

VILLAGE-RELAIS À LABELLE UN DOSSIER À SUIVRE!

LABELLE, le 27 septembre 2007 – Le projet village-relais est le nouveau dossier d'actualité à la Municipalité de Labelle et celui-ci touche autant les commerçants, les organismes que la population. C'est l'occasion parfaite pour redéfinir nos orientations et se faire un plan d'action qui mettra en valeur nos atouts.

Le village-relais est un projet dirigé par le ministère des Transports du Québec. Il résulte de plusieurs problématiques concernant les haltes routières dont principalement l'insatisfaction de la clientèle concernant la qualité des services, l'insalubrité des lieux et le sentiment d'insécurité.

Le réseau des villages-relais est inspiré de l'expérience française des villages étapes. Le village-relais est une municipalité qui se porte volontaire et qui se conforme au Programme de reconnaissance des villages-relais. Il a la capacité d'offrir des services et des aménagements de qualité, tout en répondant à un objectif de sécurité routière et de développement local et régional.

Ainsi, la Municipalité de Labelle a dû répondre aux conditions d'admissibilité afin d'avoir l'appui de la MRC des Laurentides et la ministre des Transports : population de 10 000 habitants et moins, être située sur une route nationale appartenant au réseau routier stratégique du ministère des Transports ou désignée route touristique par le ministère du Tourisme et, d'autres critères relatifs à la distance entre les villages-relais. Plusieurs services de base doivent être disponibles toute l'année et selon certaines heures d'ouverture minimales tels la restauration, la distribution d'essence, le dépannage mécanique, l'hébergement, l'alimentation, les services bancaires, etc.. De plus, des aménagements de qualité au niveau des attraits touristiques, des espaces urbains et des bâtiments doivent être disponibles.

Le village-relais est une belle occasion pour la Municipalité de Labelle de se positionner à travers les Laurentides et même le Québec. Une fois reconnu, le ministère du Transport va s'occuper d'intégrer la signalisation village-relais à Labelle. Ceci va encourager les gens de passage à faire une halte et à utiliser les services. À Danville et à Grande-Vallée (villages sur le banc d'essai), on note déjà de bonnes retombées économiques.

Eve Pichette-Dufresne a eu comme mandat d'élaborer le dossier de candidature en concertation avec le milieu. Ainsi dans les prochains mois à venir elle fera l'inventaire des services disponibles à Labelle et élaborera le positionnement actuel (historique, population, occupation du sol, etc.). Ensuite, elle interpellera les différents acteurs du milieu (commerçant, organismes et population) afin d'avoir le pouls de Labelle concernant les orientations à prendre pour être un lieu d'accueil de qualité.

Ainsi, Eve Pichette-Dufresne, chargée de projet pour le village relais, vous invite à consulter le site Internet de la Municipalité de Labelle au www.municipalite.labelle.qc.ca et les prochaines Info Municipale pour connaître l'avancement du dossier. Vous pouvez aussi communiquer directement avec elle au (819) 681-3371 poste 5009.

- 30 -

Pour plus d'information :
Eve Pichette-Dufresne
Responsable par intérim loisirs, culture, tourisme
Chargée de projet village-relais
Téléphone : (819) 681-3371 poste 5009
Courriel : epdufresne@municipalite.labelle.qc.ca